



PLMA EUROPE

Amsterdam, Pays-Bas
26 au 28 mai 2008

Vous êtes producteurs de marques privées, vous désirez vous faire connaître sur le marché européen et souhaitez nouer les contacts utiles à votre réussite sur ce marché? Le PLMA EUROPE est pour vous!

Il s'agit d'un salon annuel où se rendent les distributeurs et grossistes européens pour trouver les fournisseurs de leurs gammes de MDD. En 2007, on ne comptait pas moins de 3000 kiosques répartis entre les produits agroalimentaires et non alimentaires. Plus qu'un simple salon, il s'agit d'une source importante d'informations sur le secteur et sur le marché grâce aux ateliers et séminaires qui se tiennent la veille du salon (le 26). Finalement, une liste préliminaire des acheteurs est envoyée 30 jours avant la tenue du salon pour vous permettre d'organiser des rendez-vous à l'avance.

Notez bien : au cours des dernières années, les marques privées – ou marques de distributeurs (MDD) - ont enregistré des hausses impressionnantes de leurs parts de marché en Europe, atteignant aujourd'hui les 45 milliards d'euros. La marque privée atteint près de 40% du volume des ventes en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Suisse, en Belgique et en Espagne. Elle connaît également une croissance rapide en Scandinavie et en Europe de l'Est où elle atteint presque les 30% des ventes. Une étude Ipsos indique par ailleurs que les consommateurs européens considèrent les produits de MDD équivalents, voire meilleurs que les produits de marque.

Participez à cette foire en formule individuelle avec le Groupe Export agroalimentaire et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement d'un billet d'avion par entreprise, jusqu'à la valeur de cotation obtenue par le Groupe Export¹;
- remboursement de 50% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$;
- remboursement de 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export); et
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par un représentant du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 21 mars 2008

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon:
(450) 461-6266 poste 205 ou marie-claudechagnon@groupeexport.ca .

Sujet à l'approbation des fonds du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que du programme du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Tel qu'autorisé, pour le programme d'aide financière du MAPAQ, des frais de gestion de 7,5% seront chargés et calculés sur les dépenses admissibles réclamées par une entreprise.

 Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Formulaire de participation



PLMA EUROPE Amsterdam, Pays-Bas 26 au 28 mai 2008

Tarif membre, participation individuelle:

Kiosque standard, format 10 x 10 3 595,00 \$ CAD

*** Les droits d'adhésion à la foire de 1000 euros sont en sus et doivent être payés par l'entreprise directement au PLMA. Toutefois, si vous étiez exposants lors du PLMA Chicago 2007, veuillez vérifier si votre membership sera valide à la fin du mois de mai, afin de vous épargner cette dépense additionnelle.***

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres jusqu'au 31 décembre 2008.

Veuillez ajouter la cotisation annuelle : 649.03 \$ CAD (taxes incluses)

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 207.

Date limite d'inscription : 21 mars 2008

**Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255
à l'attention de Marie-Claude Chagnon**



Canada

Siège social
668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec
4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



groupeexport.ca

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation (dès réception de l'inscription, le Groupe Export enverra une facture par télécopieur et l'original suivra par la poste). Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca